

Formulaire de demande de congé sabbatique 2025-2026

Attention : dernier délai d'envoi des dossiers : 30.09.2024

Avant de préparer une demande de congé sabbatique, veuillez svp vous référer à la documentation disponible sur Internet sur cette [page](#). Le présent formulaire intégralement complété et dûment signé par les parties doit être joint au projet (*en 7 exemplaires*) envoyé par l'enseignant ou l'enseignante au *Secrétariat du COSAB – p.a. Secrétariat général du DEF – Rue de la Barre 8 – 1014 Lausanne*. L'enseignante ou l'enseignant qui aurait plus de 50 ans au moment de présenter sa demande de congé sabbatique doit préciser la date de son départ effectif à la retraite dans la rubrique ci-dessous. En cas d'enseignement dans plusieurs établissements, un formulaire doit être complété (et signé par la directrice ou le directeur concerné pour chaque établissement).

A remplir par l'enseignant ou l'enseignante

Nom et prénom : Sexe : masc. fém.

Adresse privée :

No AVS :

Établissement scolaire :

Enseignement : primaire secondaire spécialisé transition gymnasial professionnel

Discipline(s) enseignée(s) :

Niveau de fonction DECFO : Taux d'activité (dans l'établissement susmentionné) :

Nombre d'années effectives d'enseignement à la date du début du congé souhaité :

Date de naissance :/...../..... Date de retraite effective (si+ 50 ans) :/...../.....

Dates du congé demandé : du/...../..... au/...../..... Durée (mois) :

Titre du projet :

L'enseignant ou l'enseignante certifie, par sa signature, qu'il ou elle a pris connaissance de l'intégralité des documents concernant le COSAB disponible sur la [page du COSAB](#) et qu'en cas d'octroi d'un congé sabbatique :

- Il ou elle renonce à toute forme de rémunération issue d'une activité (ou du fruit d'une activité) déployée durant le congé.
- Le congé se tiendra au plus tard dans la 6^e année scolaire précédant l'année scolaire durant laquelle le départ à la retraite aura lieu (selon la date précisée ci-dessus).
- Elle ou il s'engage à reprendre son enseignement pour une durée de deux ans au moins suivant le congé.
- Il ou elle s'engage, à la fin du congé sabbatique, à adresser un compte rendu au COSAB mentionnant les activités déployées et les bénéfices retirés en termes de ressourcement ou de perfectionnement.

Date et signature de l'enseignant ou de l'enseignante :

A valider par la directrice ou le directeur de l'établissement

La directrice ou le directeur de l'établissement atteste par sa signature que :

- La demande respecte la durée prévue pour les congés sabbatiques (entre 3 et 6 mois).
- Les dates de début et/ou de fin du congé demandé coïncident avec l'organisation du/des semestre/s et sont compatibles avec l'engagement de la personne qui assure le ou les remplacements nécessaires.
- L'enseignante ou l'enseignant a constitué et joint à la présente demande un projet élaboré et détaillé présentant les buts visés et un calendrier précis des activités déployées durant le congé sabbatique.

Date, timbre et signature du directeur ou de la directrice :